



COMMUNE D'IZAOURT

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2023

Ouverture de la séance à 18h30

Secrétaire de séance : Anne-Hélène MARTIN

Compte-rendu du conseil municipal du 23-03-2023 :

- Approbation par le Conseil Municipal.

Vote du budget primitif 2023 :

- Présentation dépenses / recettes de fonctionnement et dépenses / recettes d'investissement.
- Budget 2023 voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Votes pour : 7, vote contre : 0, abstention : 0

Journée de solidarité :

- Délibération prise par le Conseil Municipal pour la journée de solidarité due par les agents.
- La journée de solidarité aura lieu le lundi de pentecôte.

Informations sur les travaux routiers de la commune :

- Réfection par pose d'enrobé de voies communales (carrerot de Peyruc, carrerot de Latoue), aire de stationnement (parking bas du Coustoun) et abord route de St Bertrand.

Informations diverses:

- Une bande blanche de visibilité sera peinte sur la bordure de la rampe d'accès PMR pour la sécurité.
- Réfection de la peinture des grilles de l'Eglise par l'entreprise LORENZI début mai.
- Envoi d'une invitation à tous les Maires de Barousse pour la cérémonie du 8 mai à Izaourt.
- Un courrier du Syndicat Mixte Amont Garonne (SMGA), a été envoyé à la Mairie d'Izaourt pour notifier le marché « Réalisation de la procédure de régularisation du système d'endiguement de l'Ourse et étude d'amélioration du système de protection d'Izaourt, Loures-Barousse.

- Il nous informe aussi que le SMGA et la commune doivent signer une convention de mise à disposition du canal de décharge de l'Ourse avec prise de délibération.*
- *Mr le Conseiller Municipal Philippe GRANGE ayant assisté à la réunion de la Commission Syndicale Pastorale de la Vallée de Barousse nous informe que des spécialistes en études géologiques sur les ressources en eau sont pessimistes sur les niveaux trop bas et les conséquences sur la période estivale à venir.*
 - *Le Conseil Municipal est informé que le budget 2023 de la Communauté de Nestes-Barousse a été voté.*
 - *Les délégués du Syndicat Départemental d'Energie (SDE) pour la Commune d'Izaourt demandent que les réunions puissent avoir lieu à des jours et heures plus adéquates pour des personnes en activité.*

Fin de séance à 19h45